



Conseil d'Administration



Durée du mandat :

3 ans

Mandature actuelle :

Septembre 2023 - Septembre 2026

Prochaine mandature :

Septembre 2026 - Septembre 2029



Fréquence des réunions :

3 fois par an minimum



Lieu des réunions :

Lyon



1 siège MEDEF Auvergne-Rhône-Alpes

Titulaire actuel

- Yvon CONDAMIN Président France Chimie AURA



DESCRIPTION

La Mission régionale d'information sur l'exclusion (MRIE) est une association engagée dans la lutte contre l'exclusion, qui produit des connaissances, des outils et des repères conçus sur mesure pour éclairer et soutenir l'action. Elle fonde sa démarche sur l'écoute et la prise en compte des savoirs issus de l'expérience vécue par les personnes en situation de pauvreté ou de précarité, et met en œuvre un croisement des connaissances entre chercheurs, professionnels de terrain et personnes concernées. Ses travaux reposent sur une rigueur méthodologique affirmée, avec pour objectif qu'ils soient pleinement utiles, mobilisables et mis en dialogue au service des acteurs engagés dans la lutte contre l'exclusion.



MISSIONS

Cette association a pour but de :

- ▼ **Assurer** une meilleure connaissance des publics en difficulté, en situation de précarité ou de grande pauvreté, telle que les acteurs économiques et associatifs l'ont définie en 1987 dans le rapport Wrésinski adopté par le Conseil Économique et Social ;
- ▼ **Promouvoir** des expériences et des pratiques allant dans le sens d'une meilleure information et d'un partenariat sur le modèle du « connaître avec pour agir ensemble » avec les populations concernées ;
- ▼ **Assurer** une meilleure connaissance des processus d'exclusion et des difficultés d'accès aux droits de populations défavorisées en s'appuyant plus particulièrement sur le savoir d'expérience et d'expertise de ces populations ;
- ▼ **Conseiller et alerter** les décideurs publics et privés dans leur action contre l'exclusion.
- ▼ **Analyser** et faire connaître des expériences exemplaires de lutte contre les exclusions ;
- ▼ **Mettre en réseau** les différents partenaires : associations, État et collectivités territoriales, chercheurs, partenaires sociaux (organisations syndicales de salariés et d'employeurs), populations concernée, pour confronter les points de vue et s'enrichir mutuellement ;

Composition

Le Conseil d'Administration se compose de 7 à 10 membres élus par l'Assemblée Générale Ordinaire parmi toutes les catégories de membres sauf les membres partenaires qui sont membres de droit du Conseil d'Administration.

Sont membres partenaires les personnes, physiques ou morales, qui participent régulièrement aux travaux de l'association de quelque manière que ce soit et s'engagent avec l'association à développer la connaissance de l'exclusion et la définition des priorités d'action, conformément à l'objet social de l'association. Les partenariats mis en place permettent le développement de l'action de l'association par tous moyens adaptés (apport de trésorerie, prêt à court ou moyen terme, formations, études, évaluations, communications, etc.).



PROFIL DU MANDATAIRE

- ▼ Adhérer à un MEDEF Territorial ou une Branche Professionnelle
- ▼ Connaître les enjeux et objectifs de la lutte contre l'exclusion au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes